

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

103

A

Objet:

Annexe

Toutefois la restauration à laquelle vous avez fait l'objet
pas donné les résultats qu'espérait notre Collège, nous ne désirerions

Expédié le 3 - 3 - 14.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections

de l'Etat, de voté de positions de Croix.

Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de cette acquisition, la somme de Dix mille francs.

Veuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, M^e ..., l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire.

Bf

REU

Monsieur le Conservateur,

Oserais-je vous demander
si je pourrais le Samedi
Saint, 22 envoier, soumettre à
votre appréciation un Decen.
de de croix que je possède et
qui est datée du 1504 ?

Daignez, Monsieur
le Conservateur, agréer
l'expression de mes sentiments
les plus respectueux,

abbé D. Jeandel

Fraize, Vosges, le 5 mars
1913.

répondre qu'il
aura reçu l'ordre le 22 et
vers 11 h du matin

Monsieur le Secrétaire

Un mois d'août de l'an
Dernier, j'avais demandé à Mon-
sieur Pierens si je pouvais le
voir en août et en septembre.

Vous avez en la bonté de me dire
que Monsieur Pierens ne serait
à Bruxelles qu'en mois d'octobre.

La semaine dernière j'ai écrit de
nouveau pour savoir si je pourrais

être reçu le Samedi-Saint. 22
courant. Comme je n'ai pas
eu de réponct, je vous
serais bien reconnaissant si vous
avez l'entière obligeance de me
dire quel jour je dois me pré-
senter au musée pour montrer
mon tableau à Monsieur
Fierens dont j'ai acheté le
superbe ouvrage sur les primi-
tifs flamands.

Daignez agréer Monsieur
le Secrétaire, l'expression de

ma gratitude et le mon-
respect très profond.

abbé D. Jeandel

Prayez, Rosyot, le 16 mars 1913.

Tableaux anciens
et
Modernes

Objets d'Art

Rentoilage Transposition
Parquetage et Restauration

ENCADREMENTS

en tous genres et tous styles

TÉLÉPHONE 6799.

2 et 4, Rue de Ligne
Bruxelles, le 23 Avril 1913

J. Bueso,

EXPERT

en date 24/4/13

à Monsieur le Secrétaire de la commission
directrice des Musées Royaux de Peinture et de sculpture de
Belgique à Bruxelles

Monsieur le Secrétaire,

Sur votre désir, j'ai examiné attentivement le tableau primitif de l'Ecole Flamande représentant "La descente de croix" peint sur bois H. 0.80 x 0.60 (environ).

Ce tableau est recouvert d'une quantité de tâches jaunes produites par les anciens vernis qui se sont décomposés. Dans les points et dans les draperies, on remarque de nombreuses points blancs, provenant de l'impression du tableau.

Il est indispensable que ce tableau soit déroulé au doigt, déverné et que les tâches soient soigneusement enlevées, pour ensuite le pointiller avec beaucoup de soins.

Le prix de ce travail dont je garantis la parfaite exécution s'élèvera à la somme de: Deux cent-vingt cinq francs.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée,

J. Bueso

écrit affaiblissement
le 3.5.13

Monsieur le Secrétaire.

Je vous demande
pardon de vous encom-
brez importuner. Oserai je
vous prie une fois de me faire
dire au Dr le Monsieur
Firmin pourrait me recevoir
le 10 mai, veille de la Pentecôte?

Dans ce cas je serai
heureux de lui présenter le
Manuscript dont je lui ai déjà
parlé lors de mon voyage à
Bruxelles.

Daignez, Monsieur le
Secrétaire, agréer l'expression
de ma vive gratitude et de
mes sentiments les plus respec-
tueux.
abbé D. Jeandel

François, Vosges, le 30 avril 1913.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
—
SECRÉTARIAT

Monsieur Tiersent

J'ai l'honneur de vous
confirmer que je suis disposé
à céder pour la somme de
vingt-trois mille francs le tableau
représentant une descente de croix et donc
j'ai proposé l'achat au musée de

Brunelles.

abbé D. Jeandel

Brunelles, le 10 mai 1913.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet:

Annexe

Expédié le 21.5.13.

20 - 5 - 19. 13
A Jeandel

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, du tableau intitulé Le Silence qui fait actuellement l'objet de notre lettre du 5 mai.

Elle déterminerait toutefois ne pas dépasser, en vue de l'acquisition, la somme de ... au prix de ... francs.

Veuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, M., l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire.

Monsieur Pierens

Je vous remercie
infiniment d'avoir si bien
défendu mon tableau devant
la Commission Directrice. Ce
souvenir d'un siège de foi vous
plaira toujours, même au
milieu des merveilles de votre
magnifique musée.

Daignez, Monsieur
Pierrot, agréer l'expression
de mes sentiments le
plus respectueux.

abbé D. Jeandel

Fraize, Vosges, le 24
mai 1913.

Peinture et de Sculpture

BELGIQUE

SÉCRÉTARIAT

N° 5236

ANNEXE

Bruxelles, le 24 mai 1913

19

Monsieur le Ministre

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

enfourné le 24.5.13

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que notre Collège dans sa dernière séance a décidé l'ac-
quisition, sous réserve de votre approbation, d'une Descente
de Croix de maître inconnu au curé de Fraize (Vosges). Le propriétaire M. l'abbé
Jeandelivres consent à céder cette œuvre au Musées pour la

somme de vingt trois mille francs.
Nous espérons

Veuillez-Monsieur le Ministre que vous ratifiiez
cette acquisition et nous vous prions d'agréer, l'assurance

.....
AS

Mis au Secrétariat

A M

Bruxelles 27 Mai 1913

Mon cher Monsieur Fierens

Le restaurateur de tableaux
de Paris sera à l'avenue Mar-
gny 23, Vendredi matin à 9h/2.
Je compte donc que le
tableau y sera également et
je vous présente, mon cher
Monsieur Fierens, l'assurance
de mes meilleurs sentiments.

Jeanne



MAISON SPÉCIALE
DE RENTOILAGE
FARQUETAGE
DE MAROUFLAGE
DE TABLEAUX

MAISON MORTEMARD

Fondée par HACQUIN en 1740



Brisson

Néveu & Successeur

DE CHAPUIS

4 Rue des Bourdonnais et 20, Quai de la Mégisserie

Rentoileur des Musées Nationaux & des Beaux-Arts de Paris
derrière la Belle-Jardinière

TRANSPOSITION
DE PEINTURES
SUR BOIS
SUR TOILE
ET A FRESQUES

M

Doit

PARIS, le

191

Montier le Baron Vamberh
a Bruxelles

IMP. PRADIER 18, RUE BOURDONNAIS, PARIS

Après examen du frambois, descend de ceint école flamande
du XV^e il serait prudent de le faire parquerter et
ensuite faire le nettoyage pour enlever le vieil vernis
et anciens usages à l'huile, vous avez constaté des
usures et anciens martis,
le travail terminé je pourrai vous faire un
 devis de restauration.

Recevez monsieur le Baron
mes sincères salutations.

Brisson
A.

26 juin 1913

Monsieur le Ministre

epicrit c. 28 (1) 3

Nous avons l'honneur de vous faire connaissance que notre Collège sur la préposition du baren Lambert avait décidé de soumettre le tableau primitif flamand qui faisait l'objet de notre lettre du 24 mai à un expert français M.Brisson de Paris . Il avait été convenu que M.Demeter notre exemptable emporterait ce tableau avec lui à Paris et le déposerait chez le baren Lambert où l'expert en question viendrait l'examiner.

M. Demeter a rempli sa mission à notre entière satisfaction et nous vous prions de bien vouloir lui allouer du chef de cette mission une indemnité de cent francs. M. Demeter a séjourné deux jours à Paris et a été entraîné pour transporter le tableau à des dépenses de voiture tant à Bruxelles qu'à Paris.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre d'agréer, l'assurance de notre haute considération.

Monsieur Pouillet

11

June 26 1907

Ministre des Sciences et des Arts

à Bruxelles -

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

N° 32737

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Messieurs,

ANNEXE

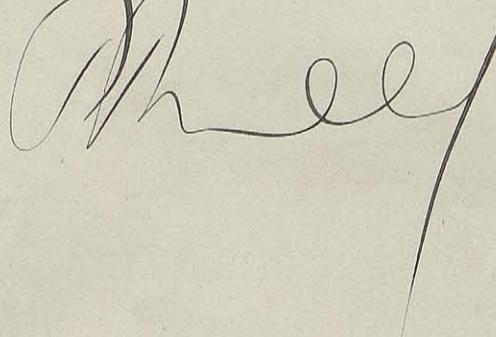
enveloppe 14711

En réponse à votre lettre du 24 mai 1913, n°5236, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne suis pas disposé à autoriser l'acquisition de la Descente de Croix attribuée au Maître de la Vierge entre les Vierges, craignant que le tableau soit inexposable ou irrévocablement perdu.

Toutefois, si vous croyez devoir insister, il y aurait lieu, avant que je ne statue définitivement, de faire, d'accord avec le propriétaire du tableau, un essai de nettoyage sur une petite surface choisie dans une partie secondaire du tableau. Cet essai devrait être pratiqué par la personne même à qui la restauration complète serait confiée en cas de succès et de conclusion de l'achat.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission Directrice des Musées royaux de peinture et de Sculpture.

17 juillet 1913

17-715

Monsieur l'abbé

Nous avons le regret de vous faire connaître que Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts a exprimé un avis défavorable à l'achat de la Descente de Croix que vous avez bien voulu nous offrir en vente "Je ne suis pas disposé-dit en substance M.le Ministre des Sciences et des arts-à autoriser l'acquisition de cette œuvre craignant que le tableau ne soit inexorable ou irrévocabllement perdu" Les grands dommages subis par votre tableau sont cause de cet échec Nous vous prions en conséquence de faire reprendre votre tableau ou de nous faire connaître par quelle voie nous devons vous le renvoyer à vos frais risques et périls

Toutefois il vous est loisible de nous le remontrer si vous voulez prendre vous même le soin et la responsabilité de faire enlever les vernis décomposés qui le

monsieur l'abbé Jeandel

couvrent , et de faire procéder au délicat travail de nettoyage
et de consolidation que cette œuvre réclameCet avis bien entendu
ne saurait être une indication quant au jugement nouveau qu'exprimerait notre Collège

Recevez, Monsieur l'abbé l'assurance de nos sentiments très
distingués

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

p)

11/11 - 8603

Monsieur le Conservateur

J'ai reçu hier votre
lettre. Duriez-vous la bonté
de me donner l'adresse du
restaurateur de votre musée?
L'opération terminée, il vous
serait facile à vous et à
Monsieur le Ministre de
prendre une décision, sans

que je suis obligé de vous
renvoyer le tableau.

Veuillez agréer, Monsieur
le Conservateur, la nouvelle
expression de mes sentiments
les plus respectueux.

abbé D. Jeandel

Fraize, Doges, le 19
juillet 1913.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Bruxelles, le 22 juillet 1913.

Secrétariat

TÉLÉPHONE A. 9631

Monsieur l'abbé

ref 227

En réponse à votre lettre datée du
19 juillet 1913 , j'ai l'honneur de vous
faire connaître que le restaurateur auquel
notre musée s'adresse généralement est M.
Buësse rue de Ligne ,2, à Bruxelles.

Nous devons vous répéter que le fait
que vous fassiez restaurer le tableau n'en
traine aucun engagement de notre part

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de
mes sentiments très distingués

Entié le 31.1.13

Monsieur le Conservateur

Je vous remercie infini-
mement d'avoir en la bonté
de me donner l'adresse d'un
bon restaurateur de tabl. aux
Dans le cours du mois pro-
chain, j'aurai recherché le mieux
Daignez agréer, Monsieur

le Conservateur, l'Hom.

mage de mon profond
respect.

abbé D. Jeandel

Fraize, Vosges, le 29 juillet

1913.

Monsieur Pierus,

Jusqu'à ce jour, j'as-
pérerais pouvoir aller chercher
mon tableau; mais ma santé
m'interdit de faire plus.

Offrez donc la bonté, Monsieur
le Conservateur, de me faire

expédier à Fraize le tableau. Je vous enverrai
le prix de la peinture et,
du transport, dès que j'aurai
reçu la note.

Veuillez agréer Monsieur
le Conservateur, l'expression
de ma considération très-

Distinguée

abbé D. Jeandel
Fraize, Vosges, le 11
nov. 1913.

13 novembre 1913

Monsieur l'abbé

Veuillez nous laisser encore votre tableau pendant quelque temps. Il intéresse certains membres de la Société des Amis des Musées et peut être en proposeront ils l'achat pour notre galerie. Bien entendu je ne garantis rien quant à l'issue de l'affaire et de ce je vous ajouter qu'en tant que secrétaire du musée je ne puis prendre aucune responsabilité quant aux risques que peut courir votre œuvre. Mais j'ajoute que vous pouvez être sans crainte. Elle est en bien sûr.

Recevez, Monsieur l'abbé l'expression de mes meilleurs sentiments

Le Secrétaire

F.G.

conserver quelque temps,
afin que ce M. Picard
de la Société des amis
des musées puisse se
décider sans être surpris.

Daignez, Monsieur
le Secrétaire, agréer
l'expression de mes senti-
ments le plus respectueux.
abbé D. Jeandel

Tracy, Vosges, le 16 nov.
1913.

Monsieur Pierens.

Otorais je vous prou
de demander à Mespiaus
le ami du Musée Royal
s'ils ont l'intention de faire
l'acquisition de mon primitive?
Un amateur de Paris dé-
sirerait l'acheter. Cependant

je donnerais la préférence
à ces Meilleurs.

En attendant l'heure
de votre réponse, je vous
offre, Monsieur Piérent,
l'hommage de mes sentiments
le plus respectueux.

abbé D. Jean Del

Franois, Vosges, le 16
déc. 1913.

Monsieur Pieret,

Qu'avez-vous l'intention
bonne de me dire si Mess.
seurs les amis des musées royaux
se décident à faire l'acquisi-
tion de mon tableau? L'ame-
teur qui désire l'acheter

ne peut plus attendre.

Dans l'espérance de

recevoir bientôt une

réponse, je vous prie,

Monsieur le Secrétaire,

de daigner agréer l'hon-

meur de mon respect très

profond,

abbé D. Jeandel

Prayé, Vosges, le 6 janvier

1914.

Monsieur le Secrétaire

Par l'obligance, je
vous prie de me pas expédier
mon tableau à Paris, chez
Monsieur Mestrallet, 9^e ~~F~~

Rue de Rennes, par une
température aussi rigoureuse.
La gelé pourrait l'abîmer.
Espérons que le dégel ne

tardera pas à arriver.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire,

L'hommage de mes sentiments les plus respectueux

D. Jeandel

Franois, Vosges, le 25
janvier 1914.

Daignez agréer, Monsieur
le Secrétaire, l'hommage
de mon respect très pro-
fond,

abbé D. Jeandel

Fraize. Vosges, le 9 janvier
1914.

Monsieur Pierres,

Ayant l'obligeance, je
vous prie, d'envoyer mon
tableau à Monsieur
Mestrallet, artiste peintre,
Rue de Rennes, 90, Paris.
C'est à ce Monsieur que
j'avais confié le tableau.

avant de le porter à
Bruxelles.

Quand j'aurai la note
concernant le frais de
la caisse, de l'emballage et
du port, je m'impresserai
de vous en envoyer le
montant.)

Veuillez me pas dire à
M. Mestrallet combien je
vous avais vendu le tableau.
Je compte sur votre dis-

cretion.

Monsieur Engel,

Monsieur Merlin de Loo
a en sa bonté de m'écouter
qui' apres avoir examiné attentif-
vement mon primitive, vous
vous être déclaré prêt à le mettre
en état d'être soumis à nouveau
à la commission du Musée,
en enlevant les taches qui le
défigurent. Cette nouvelle m'a

fait le plus grand plaisir.
et je vous prie de commencer
ce travail le plus tôt possible.
afin qu'il soit terminé dans
la quinzaine. Je vous enverrai
alors la somme de vingt francs
qui vous sera due.

Veuillez agréer Monsieur
Engel, l'expression de
mon profond respect.

abbé D. Jeandel

France, Vosges, le 5
février 1914.

Le tablier est chez Monsieur
Pierrot.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE A. 9631

Je certifie, avoir reçu le
tableau de Monsieur l'Abbé Jeandel
dans le but d'enlever les tâches
foncées qui s'y trouvent.

Bruxelles, le 9 Février 1911

Albert Engel.

Artiste-peintre

15, Rue Botanique

Le has avoir
bouger en avoir
bouger Monsieur le Secrétaire
Refuge avec moi

Je regrette de ne pouvoir
accepter la réduction de prix
que vous me proposez au
sujet de ma Descente de
croix. Ayez donc la bonté d'en
télégraphier immédiatement à
l'abbé ^à M. Mestrallet
artiste-peintre qui dessinera

a Paris, Rue de Rennes,
90. Ce Monsieur a déjà
fait le voyage de Pray
au mois de Diciembre pour
prendre ce tableau. Il avait
plusieurs amateurs qui dési-
raient en faire l'acquisition.

Veuillez agréer, Monsieur
le Secrétaire, l'hommage
de mon profond respect

abbé D. Jeandot
Pray, Vendredi, le 6 mars
1916

Depuis que j'aurai reçu
la note concernant la cause
et le montant, je m'imprègne
de vous en envoyer le
montant.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE A. 8631

Bruxelles, le 6 mars 1914 . 1914 .

Monsieur l'abbé

Comme suite à votre lettre datée du 4 mars j'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice - toujours sous réserve de l'approbation ministérielle - a décidé de vous proposer la somme de quinze mille francs pour votre Descente de Croix. Ce serait le dernier chiffre.

Je vous prie de me faire connaître votre sentiment sur cette proposition et vous présente Monsieur l'abbé, l'assurance de ma considération distinguée

Le Secrétaire

AS

Monsieur le Secrétaire,

En vous vendant ma
Descente de croix, je n'accepterai
jamais une somme inférieure
à celle de vingt-trois mille
francs, pour laquelle j'ai conser-
vé à donner ma signature.
Si Monsieur le Ministre
et Messieurs les membres

de la composition croient
que mon primitif ne vaut pas
cette modeste somme, malgré
la beauté du coloris, la perfection
du dessin et l'expression de
ces admirables figures, je n'in-
siste pas isolé, et je vous
prie, Monsieur Pierrot,
d'avoir l'obligeance de
le faire expédier immédiatement
à M. Nestrallet (15,
Rue de Rennes, Paris), qui
sera enchanté de le recevoir.

Veuillez agréer
Monseigneur le Secrétaire
L'assurance de mes sentiments
les plus respectueux.

abbé D. Jeandel

Fraize, Vosges, le 8
mars 1914.

*Date
11 mars*

Monsieur l'abbé

Comme suite à vos instructions, nous avons
l'honneur de vous faire connaître que nous avons
confié le soin de la réexpédition de votre tableau
à la maison Monnen de Bruxelles.

Vous aurez donc à régler les frais d'emballage
et de transport avec cette maison.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre
considération distinguée.

Pf
*Date
11 mars.*

Monsieur

Comme suite aux instructions données par M. L'abbé
Jeandel nous vous faisons parvenir ce jour un
tableau primitif "Descente de croix".

Veuillez nous en accuser la réception et agréer ...

Pf

Paris le 17 mars 1914,

Monsieur le Secrétaire,

En possession de votre lettre du 11^{me} mars,
j'ai l'honneur de vous prévenir que
je n'ai pas encore reçu le tableau primi-
tif appartenant à Monsieur l'Abbé Jandet,
dont vous m'annoncez l'envoi.

Craignant que l'expédition ait été
faite avec la même erreur d'adresse que
votre lettre, laquelle vous fut renvoyée
parce qu'adressée 15 Rue de Rennes au
lieu de 90 ; je tiens à vous aviser afin
que vous enoyiez rectification à la
Maison Mommen, chargée de m'assurer
le transport.

Je vous prie d'agréer Monsieur l'expres-
sion de mes sentiments distingués.

André Mestrallet
Artiste peintre
90 Rue de Rennes - Paris

Paris le 21 mars 1914,

Monsieur Félicien Govaert.

J'ai l'honneur de vous accuser réception
du tableau primitif que vous m'avez fait
expéder par les soins de la Maison Monnier.

Permettez-moi de profiter de ma lettre
pour vous demander si le Musée de Bruxelles
serait acquéreur d'un très important et très
beau tableau de Nicolas Poussin que je suis
charge de vendre.

Si ma proposition vous intéressait, je
pourrais vous adresser une photographie, et
vous pourriez déléguer quelqu'un pour le
voir chez moi.

Le tableau représente Moïse frappant le
rocher.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance
de ma parfaite considération.

André Mestralle
90 Rue de Rennes - Paris